2021

LEPOINT SAME PROBLEM SAME PROBL

BULLETIN MUNICIPAL #148



Chers habitants de Marolles.



L'année 2020 est achevée... et c'est tant mieux !

En effet, si ces derniers mois vont rester gravés dans nos mémoires, ils ne compteront certainement pas parmi nos meilleurs souvenirs si ce n'est qu'ils nous ont permis de découvrir un formidable esprit de solidarité, de cohésion et d'envie de partage dans la nouvelle équipe municipale et chez les habitants de la commune face à la crise sanitaire.

"Tous, élus comme agents et enseignants, se sont mobilisés et ont oeuvré ensemble pour assurer la continuité de notre service public»

surtout la concrétisation de vos ambitions et de vos rêves dans tous les domaines.

J'aurais aimé partager avec vous tous ce grand moment d'échange, de convivialité et de fraternité que représente la traditionnelle cérémonie des voeux du mois de janvier, mais malheureusement cela n'a pas été possible.

je souhaite de tout coeur que cette harmonie préside encore

à tout ce que nous entreprendrons ensemble dans l'avenir... Pour le reste, et avec précaution (!) je souhaite à tous que

cette année 2021 tienne ses promesses : des moyens

efficaces de lutter contre la Covid 19 pour commencer, mais

Malgré le contexte difficile, outre la gestion des affaires courantes et les nombreux obstacles que cela engendre,

> l'équipe municipale travaille sur des projets comme la rénovation du carrefour menant à l'école et à l'entrée de la réserve, la réflexion sur le devenir des bâtiments de l'ancienne ferme Joly juste en face, la sécurisation de la circulation de la commune, la végétalisation et l'embellissement de l'espace public...

> Les projets ne manquent pas, les moyens ne sont pas toujours au rendez-vous et

c'est un travail de longue haleine qui nous attend.

Au coeur d'AGGLOPOLYS, Marolles a toute sa place et je suis fière en tant que Vice-Présidente de contribuer au développement et à l'épanouissement des 43 communes qui la composent dans l'intérêt de tous tout en portant la voix de notre commune.

Bonne année à tous, restons prudents mais gardons confiance en l'avenir.

La Maire, Isabelle SOIRAT

Élus le 15 mars 2020, même si notre prise de poste officielle n'a été effective que le 23 mai, nous avons relevé nos manches pour faire face à cet ennemi invisible qui nous assaille mondialement pour garder le lien avec vous.

Tous, élus comme agents et enseignants, se sont mobilisés et ont oeuvré ensemble pour assurer la continuité de notre service

public et au-delà, pour se mettre au service de la Collectivité. Je les en remercie et rends hommage à leur implication sans faille. Mais il ne serait pas juste d'oublier dans cet hommage tous ceux et celles qui dans notre commune ont, à leur manière et à leur échelon, également témoigné de ce sens de l'Autre, de cette entraide que ce soit les associations ou les particuliers. Qu'ils en soient eux aussi remerciés. On a coutume de dire que l'union fait la force. Tous, par leur volonté d'entente, par la synergie de leurs actions en ont apporté la preuve. A l'heure de formuler des voeux pour l'an nouveau,

Sommaire

o.2 Équipe Municipale

p.3 Commissions

p.4 Le coin jeunesse et scolarité

p.7 Le coin de la nature

p.10 Le coin de l'urbanisme

p.12 Le coin de la culture

p.14 Le coin du sport

p.16 Le coin de l'économie

p.17 Expression citoyenne

p.19 Environnement institutionnel

p.24 Le saviez-vous?

p.25 Etat Civil & Agenda

p.26 Jeux-énigmes

& remerciements

p.27 Infos pratiques

Responsable de la publication Isabelle Soirat •



Équipe Municipale

Le nouveau Conseil Municipal est installé depuis le 23 mai 2020.

Il se réunit le 2° vendredi de chaque mois (sauf août et exceptions). Pour des raisons sanitaires, les sessions se déroulent jusqu'alors à huis clos.

Isabelle SOIRAT, Benoît GENAY, Régine LAUNAY, Fabien GILLES, Nicolas CONTENT, Benoît CHARTÉ, Hélène DEVOYE, Fabienne FOURICQUET, Pascal LEBON, Karine LORANT, Alain MAFFRE, Frank MICELI, Ghislaine ROGER, Anne STORELLI, Christian TRESTARD

Commissions

5 Commissions municipales • FERMÉES

Présidente Isabelle SOIRAT

Finances

Responsable Fabien GILLES

Membres du CM Benoît GENAY Régine LAUNAY Nicolas CONTENT Alain MAFFRE Anne STORELLI

Communication & Accueil

Responsable Régine LAUNAY

Membres du CM Hélène DEVOYE Benoît CHARTE Christian TRESTARD

Vie Scolaire

Responsable
Nicolas CONTENT

Membres du CM Karine LORANT Frank MICELI

Urbanisme & Aménagement

Responsable Benoît GENAY

Membres du CM
Fabienne FOURICQUET
Anne STORELLI
Christian TRESTARD

Appels d'offres

Titulaires

Alain MAFFRE Fabien GILLES Nicolas CONTENT

Suppléant.es

Anne STORELLI Régine LAUNAY Benoît GENAY

4 Comités consultatifs · ouverts

Qualité de vie & environnement

Responsable Hélène DEVOYE

Membres du CM

Karine **LORANT** Benoît **CHARTE**

Habitant.es de Marolles

Michel POMMIER
Lydia FATOU BERRUE
Michel AVRAIN
Simone BENSAAD
Daniel BROSSE
Alain TAILLARDAT
Myriam PALUD

Patrimoine bâti Voirie & chemins

Responsable

Benoît **GENAY**

Membres du CM

Christian TRESTARD
Frank MICELI
Fabienne FOURICQUET

Habitant.es de Marolles

Michel SALMON
Vincent WAGNER
Jean FROMION
Bruno BLANCHARD
Myriam PALUD
Hélène JAVARI
Michel AVRAIN
Simone BENSAAD
Jean-luc CREICHE

Vie associative Sport & Culture

Responsable

Pascal **LEBON**

Membres du CM

Alain MAFFRE
Christian TRESTARD
Ghislaine ROGER

Habitant.es de Marolles

Daniel BROSSE Myriam PALUD

Lien intergénérationnel

Responsable

Christian TRESTARD

Membres du CM

Ghislaine ROGER Pascal LEBON Régine LAUNAY

Habitant.es de Marolles

Sophie DAMOUR Geneviève AVRAIN Martine SERREAU Simone BENSAAD Annick METIVIER Monique BERTHELOT

5 Commissions - compétences Agglopolys

Finances Ressources et solidarité intercommunale

> Membre du CM Fabien GILLES

Aménagement, habitat, environnement

> Membre du CM Benoît GENAY

Développement et attractivité du territoire

Membres du CM Fabienne FOURICQUET Régine LAUNAY

Innovation sociale & solidarité

Membre du CM Karine LORANT

Culture, loisirs & sports, tourisme

Membre du CM Régine LAUNAY



Retrouvez les délibérations votées en Conseil Municipal sur les 4 panneaux d'affichage communaux (Villemalard, Secrétariat de Mairie, Centre bourg, Villerogneux) et sur le site de la commune **marolles41.fr**

Une petite école de village

OÙ IL FAIT BON ÉTUDIER...

Marolles

Classe	Effectifs	Enseignante	ATSEM
Petite Section	14	Florence THIRIET (directrice) Clarisse BOUCHACOURT le mardi	Marie CHASSIER
Moyenne Section	15	Virginie ROUSSANNE Clarisse BOUCHACOURT le lundi	Sophie GOLLANDEAU
Grande Section	22	Nathalie DESNOUAILLES	Judite FERDJI
СР	16	Agathe CHEROUX	

Champigny-en-beauce

Classe	Effectifs	Enseignante	
CE1	14	Julia RICHETIN	
CE1-CE2	13	Clémence COAZY (directrice)	
CE2	12	Pauline LHUILLIER	

Averdon

	Classe	Effectifs	Enseignante	
1	CM1	23	Séverine MULLER (directrice)	
	CM2	20	Anne-Sophie VEILLON	



Les communes de Marolles, Averdon et Champigny-en-Beauce sont regroupées en SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Il gère les finances, le transport et la restauration scolaire.

Tous les lundis, toutes les classes retrouvent Emilie Chaumette pour des sessions de chant chorale.

2020 UNE ANNÉE MASQUÉE

Mars

- Plusieurs protocoles sanitaires ont été mis en place pour lutter contre la pandémie
- Des enseignants volontaires se sont mobilisés pour garder les enfants des personnels soignants



• une entrée distincte pour chaque groupe

Mai

Un protocole strict est respecté:

• Chaque enfant a sa place



- Pas de déplacement dans la classe
- Marquage au sol dans la cour de récréation et à l'entrée de l'école



Le nettoyage et la désinfection (sanitaires et locaux) sont effectués plusieurs fois par jour avec un accueil individualisé des enfants et le port du masque pour les adultes.

Septembre

- Les enfants sont accueillis au portail avec un contrôle rigoureux à l'entrée
- Les adultes (et les CP depuis la rentrée de novembre) portent obligatoirement le masque et bien sûr tout brassage des élèves dans la cour et à la cantine est soigneusement évité avec une rotation Petite Section et Moyenne Section puis Grande Section et CP sur deux services.

Pour le confort des enfants

L'école de Marolles poursuit ses travaux et amélioration avec :

- la création d'un chemin qui mène à la classe de Moyenne Section
- la transformation d'une salle de classe en salle d'accueil périscolaire (garderie) assurée par Marylène AUGAY



- l'achat d'étagères pour les classes de MS et CP et d'un nouvel ordinateur de direction
- la sécurisation de l'accès aux locaux scolaires
- le renouvellement de jouets éducatifs pour la garderie
- l'aménagement du transport scolaire en 2 bus



Les projets

(en fonction de l'évolution de la crise sanitaire)

- Les GS et CP participeront à une classe artistique avec l'école d'Art de Blois
- La sortie des MS et GS à la caserne des pompiers d'Averdon a malheureusement due être annulée. Mais d'autres sorties sont à l'étude.
- Le spectacle de Noël, pour toutes les classes, sur le thème des 4 éléments a dû être annulé.
- L'école va accueillir au 1^{er} semestre une famille de gallinacés.
 Un poulailler sera construit sur mesure pour permettre des pontes dans de bonnes conditions. Les poules seront nourries en partie avec les déchets alimentaires de la cantine.



COOOT COOT COOT!

L'association DES PARENTS D'ÉLÈVES



Com' des Mômes c'est: une association « loi 1901 », composée et animée par des parents d'élèves bénévoles du regroupement scolaire Averdon, Champigny-en-Beauce et Marolles. Elle est ouverte à tous les parents d'élèves des 3 communes qui souhaitent s'investir un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, selon leurs envies et disponibilités.

C'est une équipe de parents dynamiques qui donnent de leur temps et de leur bonne humeur pour le plaisir de tous les élèves.

Que fait l'association ?...

Com' des Mômes organise la fête des écoles. Elle propose d'autres événements festifs et conviviaux aux élèves tels que, le Carnaboum, les loisirs créatifs, etc.

Sont proposés aussi aux parents d'élèves, comme aux habitants des 3 communes, des opérations de vente de proximité (opération « fromages-miels » avec des producteurs de Pray et St Bohaire, opération saucissons et terrines avec les Ets Costentin d'Indre-et-Loire) ou historiques (chocolats et brioches Initiatives) afin de récolter des fonds.

L'association apporte un soutien financier aux écoles : par exemple

en Novembre dernier, un 1er versement à chaque école de 15 € par élève. En décembre, un cadeau par élève offert par le Père Noël.

Renseignements: comdesmomes41@gmail.com

LE CENTRE DE LOISIRS



Cet été 2020, le Centre de loisirs «Les loisirs de La Grand Pierre» a pu accueillir en juillet et août une trentaine de jeunes de 3 à 11 ans.

Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures!



La « Commission Jeunes »

Tu as entre 11 et 18 ans et tu habites Marolles.

développer des projets pour ta commune?

Fais-toi connaître auprès de la Mairie! La « Commission Jeunes » pourra t'accueillir!

UNJARDIN éphémere



Pas si laid que ça !

Pommes de terre locales non conformes « pour la vente » mises à disposition sous l'appentis du jardin pendant le 1^{er} confinement. Au final, plus de 200 kg écoulés. Merci aux producteurs et aux bénévoles qui ont réalisé cette opération.

Plutôt appétissant

Semis, plantation, arrosage, entretien et récoltes de légumes toujours plus nombreux et variés : navets, carottes, salades, tomates, salsifis, bettes, choux, céleri, tomates, haricots, petits pois, fleurs, plantes aromatiques...

Semis de fleurs et plantation de glycine, de buis, de lys, de chevrefeuil... donnés ou récupérés.

Cerises, Fraises, Pommes, Raisins, Noix, Poires ont ravi les papilles.



Dans un environnement accueillant

Aménagement du jardin avec table, banc, fauteuil sous le cerisier suite à des dons, tables basse et tabourets sous le noyer avec palette et tronc découpé du noyer.



Respectueux

La volonté est de produire de façon naturelle :

- Récupération d'une cuve de 1 000 litres pour stocker l'eau de pluie
- Zéro chimie

Et convivial:)

Le jardin est ouvert et accessible à tous, à tout moment.

Venez nombreux biner, butter, borner, faucher, sarcler, terreauter...





PROGRAMME **2021**

Couverture de l'appentis avec les tuiles (elles sont arrivées au pied de l'appentis) Organisation d'une Troc'ante végétaux et outils du jardin au printemps 2021

Préparation des plantations 2021 : comme en octobre 2020, venez échanger entre passionnés des graines récoltées dans vos jardins





Utile!

Unnidde frelons asiatiques a été découvert dans le noyer. Quelques jours plus tard les services d'Agglopolys sont venus détruire le nid. En cas de besoin, contactez les services d'Agglopolys au 02 54 90 35 35 (service gratuit pour les particuliers).





Venez nous rencontrer au jardin!

Fleurissement DE LA COMMUNE

Durant le premier confinement, le Conseil Départemental a proposé aux communes des plants et des fleurs à repiquer. Ce don a été complété par un achat de la commune. Ils ont permis de soutenir les horticulteurs et pépiniéristes locaux.

Salariés et bénévoles de la commune ont réalisé toutes les plantations de fleurs dans les jardinières, près de la salle des fêtes et à l'entrée de l'école.







Un aménagement floral a été créé pour l'occasion à Villemalard.

Ces fleurs ont été entretenues tout l'été et ont embelli notre village. Courant novembre un groupe de bénévoles a retiré, taillé et stocké toutes ces plantes pour les réimplanter au printemps prochain.

En décembre, des sapins ont pris le relais avec les illuminations dans les rues de Marolles. Chacun apporte sa touche de décoration.

Retrouvez toutes les informations et propositions : www.marolles41.fr, PanneauPocket et Facebook page En avant Marolles



Les projets de la Municipalité

- Végétaliser chaque panneau d'entrée et sortie de Marolles et Villemalard
- Continuer la plantation d'arbres et la création d'ilots fraicheurs
- Enherber le calcaire de la place de l'église afin de faciliter son entretien et pour que le stationnement soit toujours possible

La Municipalité poursuit son engagement

vers une pratique d'entretien durable des espaces verts, des places enherbées, des trottoirs avec l'achat de matériels adaptés



Plantations d'arbres, de haies et de buis au plateau sportif et à l'aire de jeux des enfants

Projet: développer le mulching. C'est une technique de tonte qui produit des résidus très fins qu'il n'est pas nécessaire de ramasser. Uniformément étalés, ils se décomposent naturellement en engrais vert et fertilisent la pelouse. La tonte est plus rapide. Plus de bac à vider. Par compte, elle nécessite une fréquence de passages plus rapprochée, ce qui permet d'avoir des espaces verts mieux entretenus.

- pour une transition vers des équipements à énergie « bas carbone »
- pour l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux avec l'achat de matériels autoportés



DOSSIER THÉMATIQUE // LE COIN DE LA NATURE

CDPNE

Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement

À SAVOIR

Un nouveau garde, Thomas Vignes Dupurgues est arrivé au CDPNE début octobre 2020. Comme son prédécesseur Renaud Genix, il assure le suivi de la Réserve de Grand Pierre et Vitain et l'entretien des surfaces communales (Marolles et Averdon). Il aura également en charge le pâturage des moutons pour la saison 2021.

Une autre de ses missions est de surveiller le site. Il a à cœur d'user de pédagogie et espère travailler en bonne intelligence avec les promeneurs qui arpentent la réserve.

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

La Maison de la Nature est une structure d'éducation à l'environnement dédiée à la Réserve de Grand Pierre et Vitain. Elle est le lieu d'animations et d'ateliers nature ainsi que le point de départ des visites guidées de la Réserve.

La Réserve peut être découverte de façon connectée avec l'applicatif Guidigo.





Pour Joindre le CJNA

24. Rue des Écoles

Le samedi <u>de 14h30 à 18h00</u>

Pour tout renseignement 02 54 20 08 77

Pour suivre les sorties Instagram @cjna41



Le Club Jeunes Nature Animaux permet aux jeunes de 8 à 18 ans...

- De découvrir la nature, de partir à la recherche d'indices de présence des castors sur la Loire et même de les apercevoir en fin de journée
- ØD'être surpris par un balbuzard venant prendre un poisson de Loire sous nos yeux
- De partir en forêt à l'écoute du brame du cerf, chercher des champignons, observer les oiseaux sur un weekend au lac du Der ou en Brenne
- De croiser des pinsons et pics épeiches sur la même branche
- De suivre l'évolution de la mare de Marolles, de participer à la nuit de la chouette, de surveiller le nichoir à effraie installé dans le village et de faire le suivi de celle-ci en en fonction des naissances
- De découvrir la vallée de la Cisse grâce aux mini camps

Le CJNA enseigne une approche au plus près de la nature, du territoire avec des encadrants passionnés.

Travaux réalisés

1

SEPTEMBRE 2020

Intervention sur le réseau d'eau

Les travaux de dévoiement et de renforcement du réseau d'eau potable rue du Parc, Clos Voisard et Route d'Averdon ont été réalisés. Ce projet a permis de rénover le réseau et d'améliorer la sécurité incendie en installant de nouvelles bornes.

2

OCTOBRE-NOVEMBRE 2020

Lagunage

La mise aux normes du lagunage de Marolles a été réalisée par Agglopolys.

Les travaux visent à améliorer l'efficacité du traitement des eaux usées et pluviales pour que l'installation réponde aux nouvelles normes et soit performante pour les années à venir. Et oui, avec ses 748 habitants, Marolles continue de se développer!

Les travaux reprendront en septembre 2021 afin de sécuriser l'accès au site: clôture, barrière végétalisée, réfection des chemins communaux.

3

OCTOBRE 2020

Sécurisation à l'école

Tout doit être fait pour assurer la sécurité de nos enfants.

Pour répondre aux problèmes dus à la Covid 19 et pour prévenir les intrusions indésirables, il a été décidé de sécuriser le portail par la mise en place d'un système électronique d'ouverture et de fermeture avec visio ainsi que les bâtiments accueillant les activités périscolaires.

Les portes extérieures et intérieures de tous les bâtiments de l'école vont être équipées de clés électroniques simplifiant leurs accès pour les agents de la commune tout en respectant la sécurité incendie.



Cimetière

Un relevé topographique du cimetière est en cours afin :

- d'établir une situation précise en faisant un état des lieux des emplacements existants
- d'optimiser et d'organiser les futures implantations

Un logiciel approprié sera mis en place pour permettre une meilleure gestion (plan, visuel, localisation, photo).



Éclairage

Changement des ampoules sur les réverbères défectueux à l'occasion de l'installation des décorations de Noël.

N'hésitez pas à informer la Mairie en cas de dysfonctionnements des réverbères!



Le lagunage Une chance pour Marolles

Le lagunage est un procédé simple, écologique, fiable et peu onéreux du fait de son fonctionnement non mécanisé.



Comment ça marche?

Le lagunage est constitué d'une série de bassins artificiels dans lesquels les eaux usées sont déversées et passent d'un bassin à l'autre par gravitation pendant un long temps de séjour (60 à 90 jours).

Ces bassins fonctionnent comme des écosystèmes où les bactéries interviennent afin d'éliminer la charge polluante contenue dans les eaux usées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.



Des projetsPOUR DEMAIN

1

Circulation dans Marolles

Malgré les dispositions déjà prises, la circulation des poids lourds dans Marolles demeure un problème pour ses habitants. Ils restent un facteur de nuisance sonore, de pollution et de dégradation de la chaussée. Une étude par l'ATD (Agence Technique Départementale) est en cours pour limiter l'accès et la vitesse de ces véhicules dans le centre bourg en adoptant une signalétique renforcée en amont.



Zones inondables

Le projet d'étude mené en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse et Agglopolys vise à trouver des solutions pérennes concernant les 3 zones inondables de Marolles : rue de Blois, rue des Ecoles et les Grands Clos. Il s'agira de définir les grandes lignes qui permettront de faire face à cette problématique accentuée depuis quelques années par les changements climatiques.



Fibre

Toute la commune sera reliée à la fibre à la fin du $1^{\rm er}$ semestre 2021 y compris Villemalard et Villerogneux.

Pour votre installation individuelle, prenez contact avec votre opérateur téléphonique.



Archives

Le recrutement d'une archiviste est validé pour une durée initiale de 3 mois à compter de mars 2021. L'objectif est de classer et archiver les documents municipaux en conformité avec la Loi et de réorganiser le suivi des documents.



Aménagement du carrefour rue du Parc et rue de la Garenne

Une étude a été lancée en fin d'année avec le cabinet d'architecture du paysage et d'urbanisme Tendre Vert. Le carrefour assure l'accès à l'école et à la Réserve Naturelle de Grand-Pierre et Vitain. Ce projet devra respecter comme toujours les valeurs de Marolles, « poumon vert » d'Agglopolys, en privilégiant des rues fleuries, un parcours convivial jusqu'à la porte de la Réserve tout en assurant la sécurité de l'accès à l'école.







RAPPEL DÉCLARATION TRAVAUX

N'oubliez pas de déposer une déclaration de travaux en Mairie lors de vos travaux de réfection de façade, de pose de clôture, de portail, de construction d'un abri de jardin...





1er Atelier créatif à Marolles

Convivialité, partage des savoirs et plaisirs sont au rendez-vous.

Chaque jeudi après-midi vous pouvez participer à un atelier créatif. Le rendez-vous est fixé de 14h30 à 17h à la Closerie (pendant les périodes de non-confinement).

Chacun ramène son ouvrage (tricot, crochet, broderie ou autres).

Les idées déjà évoquées : réaliser des brassières pour les bébés de la maternité ou associations, préparer Noël avec des objets de décoration pour la maison, réaliser une composition florale pour les fêtes.



Connaissez-vous le Tai Chi?

« Le Tai Chi Chuan » est un art martial Chinois que certains appellent aussi « Gymnastique de longue vie ». Il consiste principalement en l'étude de séries de mouvements lents et souples, praticables quel que soit son état de forme et de santé. Concentration, coordination et santé s'en trouvent améliorées.

La nouvelle association « Longue Vie » vous propose sa pratique du « TAI CHI ». Retrouvez-les un mardi sur 2 de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de Marolles, en alternance avec la méditation.

Les cours sont dispensés par Jean-Paul Bazart.



Pour tout renseignement, contactez Linette au **07 81 79 92 45** ou au **02 54 20 04 78**. N'hésitez pas à laisser un message.



La bibliothèque de Marolles vous propose un choix de livres que la Direction de la Lecture Publique (DLP) abonde deux fois par an par 200 à 300 documents supplémentaires.

La bibliothèque va emprunter auprès de la DLP un fond audio et vidéo pour tous.



la bibliothèque a été réaménagée avec des couleurs et un coin convivial accueillant les enfants avec tapis et bacs à hauteur.

Lors du deuxième confinement,

la réservation d'ouvrages en ligne (bibliothequemarolles41@gmail.com) ou par téléphone (06.80.64.96.51) a été mise en place avec possibilité de venir chercher vos choix lors de l'ouverture de la bibliothèque ou de les recevoir à domicile.

Des portes ouvertes restreintes dues au confinement ont eu lieu en juin 2020 pour proposer des ouvrages pour les grandes vacances et aussi faire connaître ce lieu.



La bibliothèque est située à la Closerie et ouverte les mardis de 17h à 18h45 et les premiers samedis de chaque mois de 10h30 à 11h45. Les ouvrages s'adressent aux enfants, aux jeunes et aux adultes, pour un abonnement annuel de 5€ par famille. Les nouveaux arrivants de la commune bénéficient d'un abonnement gratuit la première année.

L'atelier d'écriture

Depuis quelques années, un atelier d'écriture rassemble, à la bibliothèque, plusieurs « écrivains en herbe ». Vous voulez vous amuser avec les mots, venez nous rejoindre. Cet atelier a lieu une fois par mois et propose d'écrire, sans formalité, avec seulement une consigne (thématique, dialogue, poésie...). Ces consignes sont des guides que l'on peut suivre... ou pas! L'objectif est de se faire plaisir, et deviser, potiner, déblatérer, jaboter, babiner, caqueter, jaspiner voire coasser, brailler, vitupérer, vociférer!

Idée de projet : écrire sur les « coins inconnus » de Marolles, entendez des endroits que plus personne ne voit, des coins perdus ou invisibles parce que trop visibles.

Tous les ans, fin janvier venez nous rejoindre à la soirée slam avec le collectif Slamedi41.





Le comité de lecture

Le comité de lecture vous invite à partager vos lectures, romans, BD, nouvelles biographies..., une fois par mois à la bibliothèque. Nul besoin d'être critique, ni lecteur assidu, c'est simplement le plaisir de faire connaître les ouvrages que vous avez appréciés et nous donner l'envie de les lire.



Suivez notre actualité sur Panneau Pocket ou Facebook 👍 « En avant Marolles »



marolles41.fr
Pour tout renseignement sur
les activités sportives (horaires, inscription...)

Les activités sportives et de bien-être ont été fortement impactées par les mesures sanitaires.

La gym pilate, le step gym, le yoga, la méditation, l'athlétisme et le foot n'ont pu proposer leurs séances ou entraînements habituels. Mais les équipes restent mobilisées et l'envie de reprendre est intacte.

Le Coach Jean Pierre Maréchal a fait le déplacement à Nantes avec deux athlètes en recherche de qualification aux **Championnats de France** sur piste. Tout d'abord, **Marion Bouin** qui a validé sa qualification aux France sur le 400 m Haies, elle a réalisé 66"27 soit une seconde de mieux qu'à Blois. Marion sera donc au départ des France à Evry-Bondoufle.

À noter que c'est la seconde année que Marion obtient sa qualification aux France mais en 2019, elle s'était blessée quelques jours avant le grand rendezvous, c'est une belle revanche. Julia Coeplet était aussi du déplacement, elle réalise une très belle performance en lançant le poids à 11,73 m (record personnel), nous attendons la validation de sa qualification aux Championnats de France.

Bravo à ces jeunes athlètes présentes au club depuis les jeunes catégories, cela vient récompenser aussi l'excellent travail de tous les entraineurs du club.

Merci à Jean Pierre pour la préparation spécifique.

Deux Minimes étaient présents au chalenge National des Ligues de Marche, ils ont eu l'honneur de porter le maillot de la Ligue du Centre sur l'épreuve des 30 minutes. Il s'agit de Théo Cizeau qui termine 21° en réalisant 4776 mètres et Clément Moulin finit 22° en parcourant 4701 mètres. Merci à Théo et Clément d'avoir représenté le club sur cette compétition nationale.

Le club de Mer a proposé une belle journée d'Athlétisme avec le **Déca'Pouss** qui est une animation pour les Poussins. Belle représentation des jeunes de l'EVMA puisque **15 poussins** ont participé aux 10 ateliers mis en place.

Toujours à Mer, la finale Interclubs Benjamins où les jeunes du club prennent la 5° place en benjamines et en benjamins. Au cumul des deux tours, l'EVMA termine 4° dans les deux catégories.

7 Minimes ont représenté le club: Kimia Gautier, Lucie Gauthier, Candice Coudray, Telma Rebours, Yohan Sénécal, Clément Moulin et Mathis Pinaud.

LE CHALLENGE DU CONFINEMENT

Record battu!

L'ASM a organisé pendant le 2^e confinement de novembre un challenge avec les licenciés du club et leur famille ainsi que le club ami de Lewes en Angleterre et également le club de Magné en Vendée.

Ce chalenge était fort simple, chaque personne devait marcher ou courir 1 heure dans l'esprit du confinement en comptabilisant les kilomètres parcourus. Le résultat a été à la hauteur de l'engagement pris par le club, 196 personnes ont participé totalisant 1637 kms.

Le même challenge avait été proposé en avril pendant le premier confinement avec 1541 kms effectués.



La pandémie de la Covid 19 aura eu raison des foulées de Marolles en 2020 qui ont dû être annulées. 44 éditions s'étaient déroulées sans interruption depuis 1976.

UN PEU D'HISTOIRE Episode

Nos coureurs à l'honneur

La course de Marolles est toujours la plus ancienne du département sans interruption.

Certes, les foulées Vendômoises ont commencé avant mais l'édition de 1991 n'avait pas eu lieu.

C'est donc en 1976 que Daniel Brosse et son équipe créent le premier semi-marathon sur la commune. Il fait 22,500 km en passant par Villerbon.

De plus, Daniel a la grande satisfaction de remporter cette première édition dans un très bon temps de 1h21mn22. On notera aussi que Michel Pommier, ancien Maire, a participé également à cette première édition se classant 20° et 2° vétéran. On peut citer aussi la 30° place de Régis Bertheau.

Pour la 2e édition en 1977, le circuit est modifié en passant par Francillon et mesure 22,200 km.

Daniel se classera 2°, Patrice Ménage (plus ancien licencié du club avec Daniel) 38e et Michel Pommier 45e.

L'édition de 1978 permet à Daniel de gagner une deuxième fois dans un très bon temps de 1h16mn 48. Patrice grignote quelques places pour prendre la 28°, on notera aussi la première participation de Michel Manaut 48° et futur vainqueur dans les années à venir.

En 1979, Daniel se classe 3e et premier vétéran, Michel Manaut 39e et pour sa première participation Thierry Couet 49e.

1980 voit Daniel prendre la 4e place et toujours premier vétéran, Michel Manaut se classe 9e, Camille Brousse 32e, Patrice Ménage 37e et Thierry Parthenay 46e.

En 1981, Michel Manaut se classe 3° et Daniel 5° premier vétéran.

En 1982, Daniel se classe 6e toujours premier vétéran.

L'édition de 1983 change de parcours, cette fois c'est Averdon et Saint Bohaire qui voient passer les coureurs !!!!

C'est d'ailleurs Lucien Farnier, un habitant d'Averdon qui gagne cette fois, Michel Manaut est 3e, Daniel 12e.

Le 10 juin 1984 c'est la 9e Edition, Michel Manaut se classe 2e, Daniel 5° et premier vétéran Alain Cagnard 139°.

1985 voit enfin la victoire de Michel Manaut, Camille Brousse 11e Daniel Brosse 18°, Gérard Saint Leger 71°, Michel Pommier 87°, Jean Pierre Giraudeau 104°, Daniel Bourgoin 114° Michel Vernon 115°.

En 1986, Eric Moreau gagne la première de ses 6 victoires, Michel Manaut est 7e.

La suite des aventures des coureurs de Marolles lors d'un prochain numéro.



L'ESFM (Entente Saint Sulpice-Fossé-Marolles) est composée de 105 licenciés toutes catégories confondues.

Les séniors qui évoluent en 3e et 4e division, un groupe U12 & U13 et une trentaine de jeunes de 6 à 11 ans représentent le club chaque semaine.

Les entrainements se déroulent soit à Fossé soit à Saint-Sulpice.



LE FOOT au féminin!

Le club EFCL41 (Entente Féminine Centre Loire 41) intègre les clubs de La Chaussée et de Blois Foot 41.

Deux équipes sénior évoluent, l'une en régionale 1 et l'autre en départemental à 8.

Des équipes féminines de jeunes complètent ces effectifs encadrés par des éducateurs.



Retrouvez toutes nos actualités sur notre page **Facebook**



1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986





Ma Vie, Mon métier

RENCONTRE AVEC « HÉLÈNE L'A FAIT »!

Dans cette rubrique, vous irez à la rencontre d'habitants de Marolles, artisans, professionnels, amateurs...qui témoignent de leur parcours professionnel, de ce qui a guidé leurs choix, de ce qui les anime dans leur métier ou activité.

Un trait de personnalité les caractérise... la passion!



Habitante de Marolles, Hélène est l'heureuse propriétaire d'un foodtruck que vous pouvez retrouver tous les mardi soir sur la place de l'église de 18h à 20h.

Après un parcours professionnel de technicienne chimiste, cette passionnée de pâtisserie a décidé de suivre un CAP il y a quelques années, chez un pâtissier de renom situé à Caen. Cette formation lui a permis d'acquérir de solides bases en pâtisserie afin de sublimer tout un univers sucré, qu'elle a également su décliner avec finesse en variantes salées.

Car «Hélène l'a fait » pourrait aussi s'appeler Hélène la fée... du salé sucré...

Passionnée de cuisine locale, elle se fournit en produits de base chez tous les producteurs locaux. Aussi, la quasi-totalité de ses produits sont bio ou issus du commerce équitable. De plus, soucieuse de l'environnement, tous ses emballages sont biodégradables.

Enfin, Hélène déborde de projets toujours plus gustatifs les uns que les autres. Elle aimerait proposer, une fois par mois, un brunch gourmand le week-end composé d'ingrédients de saison et étoffer son offre du mardi soir en s'associant avec d'autres commerçants afin de proposer un micromarché.



La place de l'église risque de déborder de saveurs le mardi soir ! Ce qui n'est pas pour nous déplaire et nous met d'ores et déjà l'eau à la bouche !





Dans son foodtruck, vous trouverez sa première spécialité, le choux ou l'éclair revisité façon salé, des choupis (gros chou garni, salé et servi chaud) et son incontournable rouleau de printemps végan. Hélène anime également les événements du secteur et propose un service traiteur, cocktail, buffet dînatoire, réception... Tout est possible ! Elle vous dessine un devis sur mesure et à votre budget. Elle propose également tout type de gâteaux (anniversaire, mariage, réception) sur commande.



helenelafait@gmail.com 06 30 35 42 82 ou retrouvez toute son actualité sur sa page Facebook



Les Mardis de la Closerie

TOUS LES MARDIS, À PARTIR DE 18H

Rendez-vous dans la cour de la Closerie (ou sur la place de l'église) avec :

Hélène l'a fait (foodtruck salé sucré)

Sfizio - Le camion italien (pizza)

Ary Régent (légumes bio)

Bibliothèque (17h-18h45)

Activités sportives

Pour rendre l'accueil convivial et sécuriser les déplacements, l'accès à la cour de la Closerie est fermé aux voitures les mardis, dès la fin de l'après-midi.

Merci de votre compréhension!



Les enfants de l'école nous parlent du confinement...





Tout un chacun apporta, sorti des armoires, tout le coton longtemps confiné lui aussi,

Et rien ni personne n'aurait pu vous arrêter, gaiement vous vous en êtes saisi.

Munis de ciseaux, fers, aiguilles, machines et autres outils utiles,

Qui à la découpe des petits carrés, qui aux fers aplatissant les plis du textile,

Qui à la pose de galons (sans en prendre), qui piquant à la machine,

Chacun trouva sa place, et les masques prirent forme avec beaucoup de discipline.

A ce rendez-vous, vous y étiez, soyez-en ici chaleureusement remerciés.





Des petites mains Des masques apparurent L'herbe n'en a cure



UNE COMPÉTENCE Environnementale

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a acheté 170 hectares dans la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain.

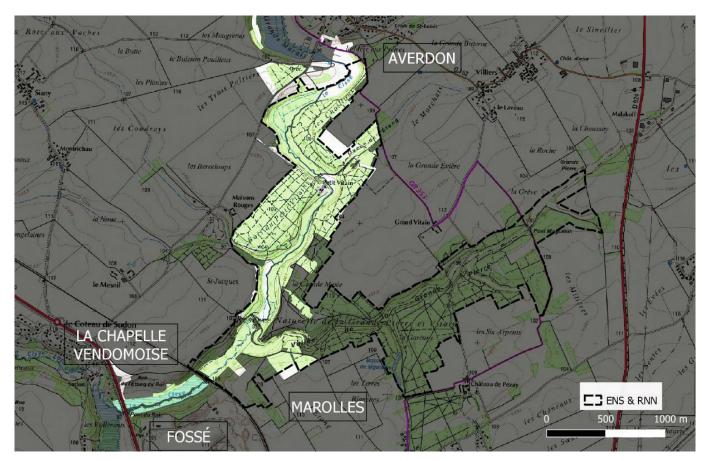
Pourquoi? Enquête...

Parmi les nombreuses compétences du Conseil Départemental (ex Conseil Général) les plus connues sont certainement celles qui touchent les Solidarités (RSA, APA, MDPH...), l'entretien des routes départementales, la gestion des collèges, les compétences en termes d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement sont aussi dévolues aux Départements par la loi et donc mises en œuvre en Loir-et-Cher.

C'est en application d'une de ses politiques environnementales « la politique des Espaces Naturels Sensibles – ENS » que le Département s'est positionné en tant qu'acquéreur d'un bien, principalement forestier, mis en vente fin 2019.

Ce bien se situe en grande partie au sein du périmètre classé en Réserve Naturelle Nationale (RNN), « notre réserve » pour les habitants de Marolles... même si la plus grande partie est située sur la commune voisine d'Averdon.

Après échanges avec le propriétaire vendeur, la vente s'est conclue en juillet 2020 sur environ 170 ha. Les agriculteurs concernés par certaines surfaces agricoles hors réserve ont fait valoir leur droit de préemption à juste titre, le Département n'ayant pas vocation à acheter de la terre agricole.



En vert clair, le périmètre des 170 ha acquis par le Conseil Départemental en juillet 2020



Les objectifs du Conseil Départemental

Sans refaire l'histoire de ce classement en RNN, fait par l'Etat en 1979 (la seule RNN en région Centre-Val de Loire !), le Département a parallèlement labellisé l'ensemble de la réserve en « Espace Naturel Sensible » en 2009 et soutient financièrement le CDPNE* en tant qu'organisme gestionnaire de cette réserve.

Cette labellisation du Département en ENS permet de préserver cet espace d'une grande biodiversité floristique, faunistique, paysagère, avec des milieux très variés.

Les objectifs de cette acquisition sont multiples, et par ordre de priorité





Sans le positionnement du Département sur cette acquisition, il y avait un risque important que la propriété soit un jour démantelée entre plusieurs acquéreurs et une gestion cohérente de tous les enjeux en lien avec la biodiversité aurait été grandement fragilisée.



Des travaux d'inventaires et de suivis d'espèces ou de groupes d'espèces sont déjà engagés sur la RNN et vont désormais pouvoir être amplifiés sur ce nouveau secteur.



Accueillir le public et les scolaires au cœur de la réserve

// À moyen terme, l'ensemble du bâti du Petit Vitain sera réaménagé avec une empreinte carbone réduite (matériaux locaux, isolation haute performance, chantier associatif) pour améliorer les conditions de réception des classes et des groupes par une nouvelle entrée côté Averdon.



// Même si le classement en RNN restreint l'ouverture au public, de nouveaux sentiers seront ouverts tant sur Marolles que sur Averdon. Toutefois, pour respecter les milieux et les secteurs protégés, les ouvertures seront ciblées, encadrées et planifiées en groupe par le CDPNE ou le Conseil Départemental.



Réhabiliter le patrimoine bâti rural avec une empreinte carbone réduite (matériaux locaux, isolation haute performance, chantier associatif)

3 Faciliter et valoriser

Le travail des partenaires scientifiques va être facilité et le Département aidera à la publication des travaux conduits afin de promouvoir ces connaissances et en permettre l'accès au plus grand nombre, spécialistes et grand public.

Restaurer

Lorsqu'il a été trop longtemps laissé sans intervention ou suite à des dégradations (inondations exceptionnelles, tempêtes...), le milieu nécessite des restaurations. Ainsi, des travaux vont permettre de **revenir à un état écologique de référence.** Par exemple :





Faciliter l'inondation de la vallée humide pour alimenter les nappes et améliorer les écosystèmes

- La réouverture des espaces en marais permettra à la Cisse, qui traverse la propriété sur 4 km, de mieux déborder l'hiver pour inonder ces marais et permettre à ces zones humides de restituer de l'eau en période plus aride (rôle d'éponge)
- Sur de nouveaux espaces, il sera fait appel aux éleveurs de moutons pour pratiquer un pâturage extensif, moyen utilisé par le CDPNE pour préserver la biodiversité des nombreuses espèces végétales présentes.
- Des chantiers écoles sont déjà programmés avec des classes du lycée agricole de Vendôme.
- Des entreprises avec du personnel en insertion vont démarrer des travaux d'élagage dès cet hiver.

Pour maintenir un milieu, pour qu'un équilibre se réinstalle, pour lui permettre d'exprimer toute sa richesse, des années de gestion et de suivi sont nécessaires.



Sur le plan financier

Cette acquisition n'impacte pas « directement » nos impôts en tant que citoyens car le Département perçoit des recettes dites « affectées » à travers une Taxe d'Aménagement qui est appliquée lors de la construction ou aménagement de maisons. Les recettes perçues via cette taxe ne peuvent être utilisées que pour des dépenses environnementales.

Cette acquisition pour le Département n'est que le début d'une grande aventure qui va se poursuivre sur un temps long, au rythme de Dame nature...



*CDPNE : Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement

Que fait l'Agglo

pour vous?

La collecte des déchets, un spectacle au Jeu de Paume, le réseau de transports en commun Azalys ou bien encore le centre aquatique Agl'eau, Agglopolys fait partie de votre quotidien.



- collecte les déchets ménagers
 organise le tri sélectif (points d'apport volontaire et déchetteries)
- encourage la réduction de déchets produits et leur recyclage



- favorise l'implantation des entreprises, en développant des zones d'activités dédiées à l'industrie, l'artisanat et au tertiaire accompagne les entrepreneurs dans leur développement
- (pépinières d'entreprises, aides financières...)
- soutient le maraîchage, promeut les producteurs loca (label « En direct de nos fermes ») et les AOC viticoles
- aide les hébergements hôteliers et les c



- accompagne les filières porteuses d'emplois
- soutient la Maison de l'emploi, la Mission locale, le Bureau Information Jeunesse, l'École de la 2e chance



- assure le développement, l'accueil et la promotion touristique via l'Office de Tourisme Blois-Chambord
- gère les itinéraires cyclables Loire à vélo et Châteaux à vélo



- agit en faveur de la biodiversité (lutte contre le frelon asiatique, développement du pâturage...)
- lutte contre la pollution de l'a
- favorise la transition énergétique



- accompagne les personnes en difficulté (adultes sans enfant mineur à charge, bénéficiaires du RSA)
- accompagne et aide les personnes âgées et le en situation de handicap (soutien à domicile)



soutient le développement des 13

d'enseignement supérieur (extension INSA Centre-Val de Loire, réhabilitation CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat...)

- de pistes cyclables, location et aide à l'achat de vélos à assistance électrique, etc.)
- aménage et entretient 165 km de voiries



- fournit l'eau potable (dans 26 communes)
- protège les milieux aquatiques et prévient des inondations



- d'organisation du territoire)

 participe aux grandes opérations de renouvellement urbain
 (quartiers Nord et Bouillie à Blois...)

 fixe les objectifs de construction et rénovation du logement social
- accompagne les ménages dans la rénovation énergétique
 gère les aires d'accueil des gens du voyage
 protège et améliore les paysages



- assure l'enseignement musical et artistique
- gère un réseau de bibliothèques





Des équipements communautaires au service des habitants

- Le Jeu de Paume
- Le centre aquatique Agl'eau
 - La piscine Tournesol
- Les piscines saisonnières : Lac de Loire, Herbault, pataugeoire du parc des Mées
- Les bibliothèques : Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, Veuzain-sur-Loire
 - Le conservatoire de musique et théâtre, l'école de musique de Fossé
 - L'école d'art 📕
 - 10 déchetteries
 - Le crématorium du Val de Loire
 - Les fourrières animale et automobile
 - Le pôle d'échanges scolaires
 - Le centre social La Chrysalide à Vineuil
 - Les résidences autonomie Lumière et Vauquois
 - Le Lab, pôle d'entreprises
 - 37 stations d'épuration 🍵
 - 22 châteaux d'eau 📕
 - Le parc des Mées



Agglo pratique

■ Hôtel d'agglomération

1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois Tél.: 02 54 90 35 35 agglopolys.fr contact@agglopolys.fr Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sauf mercredi jusqu'à 17h)

■ Direction Déchets

152 avenue de Châteaudun - 41000 Blois Tél. : 02 54 58 57 57

■ L'Eau de Blois/Agglopolys

Hôtel d'agglomération Tél. : 0 806 000 139 (coût d'un appel local) eaudeblois.agglopolys.fr

■ Transports en commun Azalys

Agence Azalys 3 rue du Commerce - 41000 Blois Tél.: 09 693 693 41 (prix d'un appel local) azalys-blois.fr

■ Mission développement économique

Hôtel d'agglomération Tél. : 02 54 90 35 22

■ Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois

4 rue des Cordeliers - 41000 Blois Tél.: 02 54 57 41 20 ciasdublaisois.fr

■ Centre aquatique Agl'eau

30 avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois Tél.: 02 54 79 70 30 agl-eau.fr

■ Piscine Tournesol

rue Samuel de Champlain - 41000 Blois Tél.: 02 54 52 01 30

■ Le Jeu de Paume

66 avenue de Châteaudun - 41000 Blois Tél.: 02 18 14 24 95 Programmation sur agglopolys.fr

■ Bibliothèques

Bibliothèque Abbé-Grégoire / Médiathèque Maurice-Genevoix / Médiathèque de Veuzain/Agglopolys Tél.: 02 54 56 27 40 bibliotheques.agglopolys.fr

■ Conservatoire (musique & théâtre) de Blois/Agglopolys

14 rue de la Paix - 41000 Blois Tél.: 02 54 55 37 30 conservatoire.agglopolys.fr

■ Ecole d'art de Blois/Agglopolys

14 rue de la Paix - 41000 Blois Tél.: 02 54 55 37 40 ecole-art.agglopolys.fr

■ Service Habitat

34 rue de la Villette - 41000 Blois Tél.: 02 54 56 49 94

■ Crématorium du Val de Loire

85 rue de la Picardière - 41000 Blois Tél.: 02 18 54 11 00

■ Fourrière animale

Tél.: 02 54 74 16 73

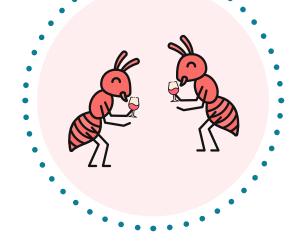
■ Fourrière automobile

Tél.: 02 54 46 86 91

■ Centre social La Chrysalide

13 rue des Ecoles - 41350 Vineuil Tél.: 02 54 45 54 70





Le saviez-vous?

Une FOURMI ROUGE se nourrit exclusivement d'insectes!

Mais **FOURMI ROUGE** était également le nom donné aux habitants de Marolles par nos « gentils voisins » de Villebarou vers la fin du 19^e siècle!

À cette époque la commune de Marolles comptait plus de vignerons que de laboureurs.

LA CULTURE DE LA VIGNE DISPARUT, dans sa totalité, vers 1880 à l'arrivée du phylloxéra; cadeau des américains! À cette époque des plans hybrides résistants furent replantés. Aujourd'hui, il ne reste pratiquement plus un seul cep de raisin sur Marolles, hormis quelques treilles évidemment!!

Pour stocker ce **NECTAR**, toutes les anciennes bâtisses de Marolles possèdent une cave. Elles sont reconnaissables avec leurs soupiraux situés au ras du sol!

LA PLUS BELLE DE CES CAVES se trouve sous la maison de la nature et des associations ; elle fait toute la longueur du bâtiment.

Alors... les fourmis rouges, dans tout cela, me direzvous?

Et bien « gentils » voisins de Villebarou, riches vignerons, si l'on en juge par leurs maisons de caractère et leurs terres de meilleure qualité nous snobaient!

C'est certain qu'à Marolles nous étions plus... « besogneux » !!!

Finalement l'appellation (pas le vin) était bien trouvée : une **FOURMI** est toujours en action !

Aujourd'hui, plus de tensions entre nos deux communes, et Villebarou est bien notre amie!

Cependant, en observant bien, on peut voir des traces de ce passé, sur la réserve principalement. Par endroit, il reste quelques **BILLONS** (exhaussements de terre plus ou moins larges sur lesquels la vigne était plantée!). Il reste également des **MARJOUS** (amas de pierres) ramassés et déposés au bout des vignes. Ils sont visibles surtout dans les bois de la garenne (la réserve)!



ÉTAT Civil

Naissances



Julia Houlard Le 29 mai 2020

Océane Gourdin Francette Le 06 août 2020

Théa Beaujard Le 27 octobre 2020

Baptême civil



Séléna Lhuillier Nogues Le 11 juillet 2020

Mariage



Ulysse Capricorne & Caroline Maffre

Le 10 octobre 2020

Décès



Josette Remay Le 24 mars 2020

Claudine Couet née Chéreau Le 24 mai 2020

Isabelle Joly née Guilbert Le 19 juin 2020

Robert Bigot Le 17 juillet 2020

Robert Dessay Le 28 août 2020

Catherine Tarcher Le 05 novembre 2020

Hommages

Josette, Claudine et Robert nous ont quitté cette année... Enfants de la commune, ils étaient connus pour leur gentillesse, leur engagement, leur altruisme et leur générosité!

Josette Remay, bénévole discrète et efficace, répondait présente à toutes les manifestations associatives.

Claudine Couet s'impliqua dès la création de l'AS Marolles section football.

C'est à elle que l'on doit la brocante du lundi de Pâques qui anime toujours les rues de Marolles.

Robert Bigot, le bénévole que tout président souhaitait avoir dans son club. Présent, toujours de bonne humeur, à l'écoute, il était apprécié de toutes les générations. Il défendait ardemment les valeurs du crosscountry que sont l'esprit d'équipe, le partage et le goût de l'effort. Sapeur-Pompier de la première heure, il a été volontaire pendant 35 ans et obtiendra le grade de sergent.

Un Grand Merci à ces trois personnes pour leurs empreintes laissées dans leurs clubs respectifs et dans la mémoire collective communale.



semestre

Agenda

QUELQUES DATES À RETENIR

(selon les conditions sanitaires en vigueur)

- Dimanche 21 février Carnaval, Municipalité
- Samedi 27 février Belote, ESFM (Fossé)
- Dimanche 7 mars Loto. CJNA
- Dimanche 4 avril
 Chasse aux œufs, Municipalité et Comité des Fêtes
- Lundi 5 avril
 Brocante, ESFM
- Dimanche 25 avril Trail, ASM
- Samedi 1^{er} mai Tournoi des jeunes, ESFM
- Samedi 8 mai
 Cérémonie, Municipalité
- Dimanche 23 mai Tournoi féminin, ESFM

- Vendredi 28 mai
 Concert de printemps,
- Samedi 29 mai Soirée à thème, Comite des Fêtes

la Marolline

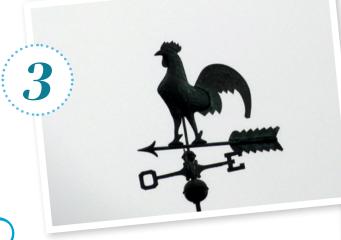
- Dimanche 20 juin Fête du foot, ESFM
- Mercredi 23 juin Meeting jeunes, ASM
- Samedi 26
 et dimanche 27 juin
 Feux de St Jean,
 Inter associations et
 Municipalité
- Dimanche 27 juin Fête des écoles, Comdesmomes
- Samedi 3 juillet 41 ans, CJNA
- Mardi 13 juillet Défilé, Municipalité





Au hasard de vos promenades, retrouvez où sont perchées ces 4 girouettes sur les toits de Marolles.







Envoyez vos réponses à commissions.marolles@gmail.com

Tirage au sort de 2 gagnants qui remporteront chacun un panier garni. Participez jusqu'au 28 mars 2021 et retrouvez les réponses sur Panneau Pocket le 1^{er} avril 2021.

Remerciements

La Commission Communication a souhaité ouvrir la rédaction de certains articles à des habitants de la commune, ainsi que la recherche de photos.

Aussi, nous remercions chaleureusement pour ce 1^{er} numéro toute l'équipe de rédactrices, de rédacteurs et de photographes :

Myriam, Daniel, Linette, Michel, Pierre, Jacques, Yannick, Julien, Véronique, Catherine, Lydia, Gérard, Hélène, Benoît, Christian, Mireille, Alexia, Pascal, Alain, Anne, Régine.



Vous y serez accueilli par

Valérie ROUZE

INFOS Pratiques



Secrétariat de Mairie

24 rue des Écoles, 41330 Marolles

- lundi de 14h à 19h
- mercredi de 9h à 12h30
- vendredi de 14h à 17h30
- le secrétariat est fermé les mardi, jeudi et samedi

Vous pouvez contacter le secrétariat

- par téléphone au + 33 2 54 20 03 26
- ou par mail contact@marolles41330.fr

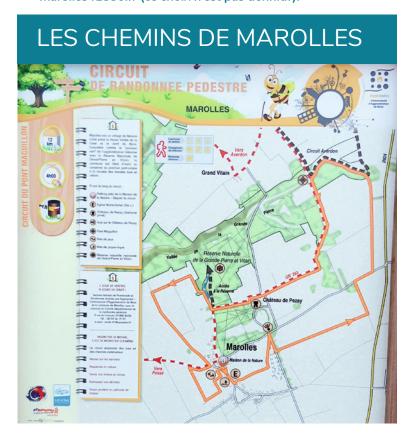
Mairie

La Mairie est quant à elle située dans le centrebourg, rue de la Mairie.

Préservons nos arbres

Dans le cadre de notre démarche environnementale, la Commission Communication vous invite à recevoir la version numérique des prochains bulletins municipaux Le Point de Marolles plutôt que la version papier.

Si vous êtes intéressé.e, merci de compléter le coupon ci-joint et de le déposer au secrétariat de mairie ou par mail à contact@ marolles41330.fr (ce choix n'est pas définitif).







PanneauPocket

Télécharger l'appli sur Google play ou Apple store



Suivez les informations municipales en direct sur

- Site internet : https://marolles41.fr
- Facebook 📢 « En avant Marolles »
- PanneauPocket

